

Parc naturel régional Corbières * Fenouillèdes

Les jardinières citoyennes fleurissent dans les ruelles

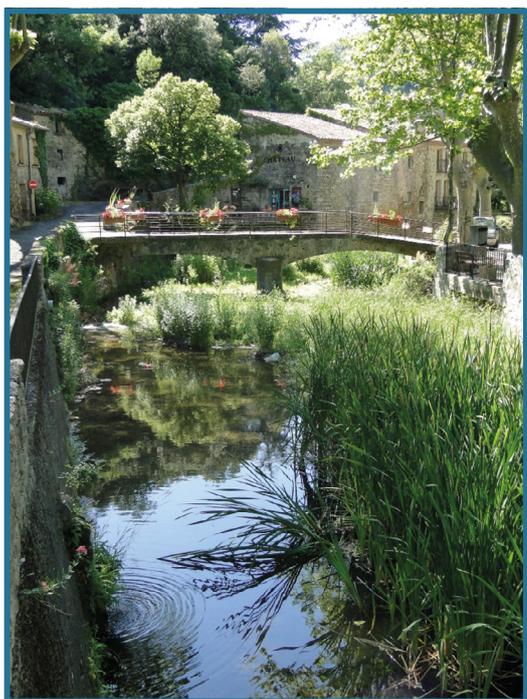


Termes - 11

Du pavage au *fleurissement citoyen*

Leur présence attire l'attention des touristes en cette après-midi de printemps. Une dizaine de poneys broute paisiblement les berges du Sou, le ruisseau qui traverse Termes. Le maire Hervé Baro, dont le potager surplombe la rivière, pose un instant ses outils de jardin pour fournir quelques explications : « On les fait débroussailler la rivière depuis l'an dernier ». Avec un succès certain, puisque de l'herbe rase émergent de magnifiques arums blancs, délaissés par les dents des délicats équidés. Ils viennent compléter la gamme florale du village, qui s'étale à chaque coin de ruelle pavée, dans une débauche de couleurs et de parfums. À l'origine de cette frénésie végétale, il y a la pierre et l'eau,

étroitement associées dans une série de travaux entreprise depuis 2004 et ayant abouti à l'obtention du prix spécial du jury lors des Trophées de l'Aménagement Urbain en 2006. « On a tout développé en callade, et l'originalité du projet repose sur la mise en scène de l'eau ruisselante dans le village, explique Matthieu Courtiade, l'architecte qui a mené le projet aux côtés de l'agence Urbane. L'eau débordant d'une fontaine en haut du village est conduite par différentes rigoles jusqu'au ruisseau. Et l'on a favorisé le fleurissement des pieds de façade, avec les habitants. » La mairie a pris le relais en incitant les habitants à planter dans les jardinières installées devant chez eux.



La rue, un bien commun partagé et co-entretenu

Le fleurissement du village est un mélange d'initiatives personnelles d'habitants et de petits coups de pouce de la mairie, qui a distribué des plants : « Ici, il n'y a pas de barrières, on ne sait pas bien où est le privé et où est le public, c'est mixte, explique Sylvie Ségué, adjointe en charge de la végétalisation du village. Par exemple, dans le haut du village, c'est privé d'un côté, public de l'autre. » Aujourd'hui, une dizaine de personnes entretient ces espaces.

Dans le bas du village, sur les deux ponts qui enjambent le Sou, les balconnières ont été prises en main par une habitante très motivée. Dans le lit du ruisseau, l'idée a été de favoriser les espèces déjà présentes : « on a petit à petit apprivoisé le fleurissement naturel, raconte l'adjointe. Le fauchage sélectif a permis de faciliter le passage de l'eau en éliminant tout risque d'embacle. On a vu se développer les arums, qui ont été plantés par une habitante il y a 20 ans, ainsi que plusieurs massifs de salicaire. »



Je suis **acteur** du cadre de vie !



Les récompenses confortent et dynamisent l'élan des habitants

La première fleur décernée en 2013 par le Label des **Villes et Villages fleuris** a été une heureuse surprise pour les Termenais, mobilisés lors de demi-journées de plantation qui ont vu jusqu'à une centaine de plantes installées en une session. La dynamique citoyenne, encouragée par une aide du Département pour végétaliser les entrées et abords du village, a été **récompensée en 2018 d'une deuxième fleur.**

Si l'entretien des massifs aux abords du village est assuré par l'employé municipal, les habitants n'hésitent pas à **donner des coups de main spontanés.** « Les visiteurs prennent beaucoup de photos, raconte Sylvie Séguy. Il y a des endroits qui sont systématiquement photographiés, comme l'escalier aux campanules au mois de mai. On ne le dit pas ouvertement, mais les gens qui fleurissent leur devant de porte sont fiers. »



© SYLVIE SÉGUY

Une ressource en question

Si l'eau est encore abondante dans le village, la prudence reste de mise. La municipalité conseille d'**introduire des espèces sobres en eau** et les habitants sont attentifs à la problématique. Le service Aménagement du Département conseille les espèces à planter et fournit des plants, et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aude est également un point de conseils sur le choix d'une palette végétale adaptée.

La mairie incite aussi à la **pratique du paillage** et mène une réflexion sur les jardins potagers irrigués par un béal qui finit sa course dans la rivière.

Les clés de réussite du projet

Une volonté des élus qui ont montré l'exemple en s'investissant eux-mêmes dans le fleurissement.

Profiter de travaux de voirie pour créer des espaces à végétaliser. Une dizaine de bacs est entretenue directement par des habitants, parfois avec des plants fournis par la mairie.

Donner de la liberté dans le choix des plantes, afin que les habitants se sentent investis dans la pérennité des bacs.

La reconnaissance du label Villes et Villages Fleuris.

La mise en place d'un cercle vertueux : la beauté des espaces fleuris suscite la fierté et encourage l'investissement des habitants.



© SYLVIE SÉGUY

Le Département au service de la végétalisation

L'Aude est l'un des quatre seuls départements français à posséder sa propre pépinière. Elles sont même au nombre de deux, à Nébias et Lézignan-Corbières. Cette dernière produit près de 30 000 plants par an destinés aux villages situés en climat méditerranéen.

Des climatiseurs naturels

Les coeurs de villes et villages sont plus chauds de quelques degrés par rapport aux campagnes environnantes. La parade idéale : un maximum de végétaux qui, dans leur processus de photosynthèse, créent des courants d'air froid et de la condensation. Un chêne adulte peut ainsi transpirer 500 litres par jour, produisant l'effet de 5 climatiseurs qui tourneraient toute la journée, selon les chiffres de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).



le Parc est financé par :



Les communes et intercommunalités du territoire

+ d'infos sur le projet, contactez le Parc Naturel Régional :

Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, 2 rue de la Cave coopérative - 11350 TUCHAN
04 68 33 99 80 - contact@corbieres-fenouilledes.fr - parc.corbieres-fenouilledes.fr